



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Projet annuel de performances

Annexe au projet de loi de finances pour 2025

PROGRAMME 372  
France Télévisions



PROGRAMME 372  
**France Télévisions**

---

MINISTRE CONCERNÉE : RACHIDA DATI, MINISTRE DE LA CULTURE

# Présentation stratégique du projet annuel de performances

## Florence Philbert

*Directrice générale des médias et des industries culturelles*

Responsable du programme n° 372 : France Télévisions

Le programme 372 a pour objet le financement de France Télévisions. En application de l'article 44 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée relative à la liberté de communication, France Télévisions est chargée de concevoir et programmer des émissions de télévision à caractère national, régional et local ainsi que des émissions de radio ultramarines.

Dans un environnement audiovisuel bouleversé par la démultiplication de l'offre, le développement des usages non linéaires et une intensification de la concurrence d'acteurs internationaux, le groupe France Télévisions poursuit sa transformation dans le cadre des orientations arbitrées par le Gouvernement mi-2018. L'objectif est de renforcer la valeur ajoutée de ses contenus et son utilité sociale tout en s'adaptant à la révolution numérique pour s'adresser à tous les publics, à travers la mise en œuvre de quatre priorités fixées pour l'ensemble du secteur audiovisuel public : la création et la culture ; la jeunesse et l'éducation ; l'information ; la proximité.

La dotation publique allouée à France Télévisions en 2025 s'établit à 2 567 M€ dont 53,8 M€ au titre de la compensation des effets fiscaux supportés par l'entreprise à la suite de la suppression de la contribution à l'audiovisuel public et 18,2 M€ au titre du programme de transformation. Ce niveau s'inscrit en retrait de 1,0 M€ par rapport aux moyens inscrits en loi de finances initiale pour 2024.

En raison de la situation contrainte des finances publiques, le montant inscrit au projet de loi de finances s'inscrit en-deçà de la trajectoire figurant dans le plan d'affaires du projet de contrat d'objectifs et de moyens (COM).

Dès lors, le projet de contrat d'objectifs et de moyens (COM) 2024-2028 négocié entre l'entreprise et l'État et transmis à l'été à l'Arcom et au Parlement devra être réinterrogé à l'aune du niveau de dotation retenu en loi de finances initiale 2025.

Dans ce contexte, les cibles des différents indicateurs du PAP 2025 ne sont pas renseignées.

## RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

---

### **OBJECTIF 1 : Proposer une offre de service public, axée sur la création française et européenne dans un univers de média global**

INDICATEUR 1.1 : Part des dépenses de programmes dans les dépenses totales

INDICATEUR 1.2 : Qualité des programmes de fiction et d'information

### **OBJECTIF 2 : S'adresser au public le plus large dans un environnement numérique**

INDICATEUR 2.1 : Audiences de France Télévisions

### **OBJECTIF 3 : Assurer la maîtrise de la masse salariale, optimiser la gestion et être une entreprise de média exemplaire**

INDICATEUR 3.1 : Maîtrise des charges

INDICATEUR 3.2 : Ressources propres

INDICATEUR 3.3 : Résultat d'exploitation

INDICATEUR 3.4 : Index égalité femmes-hommes

## Objectifs et indicateurs de performance

### OBJECTIF

1 – Proposer une offre de service public, axée sur la création française et européenne dans un univers de média global

L'objectif de proposer une offre de service public axée sur la création française et européenne dans un univers de média global est inchangé. Sa mise en œuvre est suivie à travers deux indicateurs de performance (part des dépenses de programmes dans les dépenses totales et qualité des programmes de fiction et d'information), complétés par des indicateurs de contexte supplémentaires qui ne sont pas toujours assortis de cibles, mais dont le suivi permet de mieux éclairer le Parlement.

#### Part des dépenses de programmes dans les dépenses totales

La ressource allouée à France Télévisions doit être prioritairement dédiée aux dépenses de programmes, qui constituent le cœur de sa mission de service public. Cette priorité doit se traduire dans la structure des charges du groupe. L'indicateur retenu pour mesurer la réalisation de cet objectif correspond à la part des dépenses de programmes dans les dépenses totales.

#### Qualité des programmes de fiction et d'information

Cet indicateur vise à mesurer la perception de la qualité de deux types de programmes emblématiques du service public, à savoir l'information et la fiction :

- l'information est au cœur de la mission de service public de France Télévisions, qui est le premier groupe audiovisuel en volume d'heures d'information diffusé sur ses antennes ;
- en matière de fiction, la société, qui porte plus de la moitié des apports des chaînes de télévision à la fiction française, en est le premier financeur.

### INDICATEUR

1.1 – Part des dépenses de programmes dans les dépenses totales

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2022	2023	2024 (Cible PAP 2024)	2025 (Cible)	2026 (Cible)	2027 (Cible)
Part des dépenses de programmes dans les dépenses totales	%	81,5	81,3	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé

#### Précisions méthodologiques

Source des données : France Télévisions.

#### Mode de calcul :

Les dépenses de programmes correspondent au coût de grille. Les dépenses totales correspondent aux charges d'exploitation du diffuseur. La réalisation 2023 correspond à l'arrêté des comptes 2023 tel qu'approuvé par le conseil d'administration de l'entreprise réuni le 14 mars 2024.

## JUSTIFICATION DES CIBLES

En 2025, France Télévisions s’efforcera de consacrer prioritairement ses ressources aux dépenses de programmes. Elles représenteront une part essentielle de ses charges opérationnelles afin de lui permettre d’offrir aux téléspectateurs une proposition éditoriale de qualité tant sur ses antennes linéaires que sur ses environnements digitaux, et de contribuer au dynamisme des filières de la création française.

## INDICATEUR

### 1.2 – Qualité des programmes de fiction et d’information

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2022	2023	2024 (Cible PAP 2024)	2025 (Cible)	2026 (Cible)	2027 (Cible)
Indicateur de qualité des programmes de fiction française	Note sur 10	8	8	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé
Qualité des programmes d’information	Note sur 10	Non connu	Non Disponible	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé

#### Précisions méthodologiques

Source des données : Harris et IFOP. Mode de calcul :

- Pour la qualité de la fiction, les chiffres correspondent à la moyenne des notes obtenues par les programmes de fiction française diffusés sur France 2 et France 3. Ces notes sont issues du baromètre qualitatif, « Quali TV », enquête permanente d’évaluation de la qualité des programmes pilotée par l’institut de sondage Harris Interactive. Chaque jour, 1 800 à 2 000 individus âgés de 15 ans ou plus évaluent les émissions en leur donnant une note sur 10. La notion de « qualité » repose sur la note d’impact qui agrège les indicateurs de satisfaction, mais également de souvenir, d’attention et de recommandation.
- Pour la qualité de l’information, les chiffres sont issus d’une étude annuelle initiée en 2016, réalisée par l’institut IFOP auprès d’un échantillon de 2 000 individus représentatif de la population de 15 ans et plus. Les répondants ont évalué les offres d’information de France Télévisions et de ses principaux concurrents par des notes de satisfaction (note sur 10). France Télévisions mesure au premier trimestre de l’année n+1 les résultats de l’année n.

#### Indicateur de suivi 1-2-1 : Volume d’heures de fiction diffusées sur les antennes de France Télévisions

	Unité	2020 Réalisation	2021 Réalisation	2022 Réalisation	2023 Réalisation	2024 Prévision	2025 Prévision	2026 Prévision	2027 Prévision
Volume d’heures de fiction diffusées	Nombre d’heures	4070	2600	2617	2381	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé

#### Précisions méthodologiques

Source des données : rapports d’exécution du cahier des charges de France Télévisions.

Mode de calcul :

Nombre d’heures de fiction diffusées sur France 2 France 3, France 4, France 5 et France Ô (jusqu’en août 2020). Ce volume intègre les heures de fiction jeunesse. A noter donc les fortes évolutions de périmètre de l’indicateur (suppression de France Ô en 2020, repositionnements de France 4 en 2020 et 2021).

**Indicateur de suivi 1-2-2 : Dépenses en faveur de la production d'œuvres audiovisuelles européennes et d'expression originale française**

	Unité	2021 Réalisation	2022 Réalisation	2023 Réalisation	2024 Prévision	2025 Prévision	2026 Prévision	2027 Prévision
Investissement dans la création audiovisuelle	En M€	440,1	440,1	440,4	440	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé

**Précisions méthodologiques**

Source des données : France Télévisions et Arcom (bilans annuels de la société nationale de programmes France Télévisions).

Mode de calcul : Dépenses réglementaires consacrées à la production d'œuvres audiovisuelles patrimoniales françaises et européennes (fiction, documentaire, animation, spectacles vivants), intégrant les investissements dans les documentaires régionaux et ultramarins.

**Indicateur de suivi 1-2-3 : Mesure de la qualité de l'information par type de programme**

	Unité	2021 Réalisation	2022 Réalisation	2023 Réalisation	2024 Prévision	2025 Prévision	2026 Prévision	2027 Prévision
Journaux télévisés	Note sur 10	6.7	6.4	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé
Chaîne d'information en continu	Note sur 10	6.2	6	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé
Sites et applications d'information	Note sur 10	5.5	5.2	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé

**Précisions méthodologiques**

Source des données : IFOP.

Mode de calcul : étude réalisée chaque année auprès d'un échantillon de 2 000 individus représentatif de la population de 15 ans et plus. Les répondants ont évalué les offres d'information de France Télévisions et de ses principaux concurrents par des notes d'appréciation (note sur 10) et des items d'image. France Télévisions mesure ces items au premier trimestre de l'année. La dernière vague de cette étude de perception de la qualité de l'offre d'information a été réalisée en mars 2023 et est ici présentée en résultats 2022.

**JUSTIFICATION DES CIBLES****Indicateur de qualité des programmes de fiction**

France Télévisions entend maintenir un niveau élevé de qualité pour les fictions françaises qu'elle cofinance et diffuse et poursuivre la diversification de sa politique de création, notamment en matière d'écriture, de thèmes et de supports de diffusion pour conquérir de nouveaux publics tout en conservant la solide assise de ses fictions les plus populaires.

**Indicateur de qualité de l'information**

France Télévisions proposera une information de service public de référence, reconnue pour son sérieux, sa rigueur et son impartialité. L'entreprise s'emploiera à déployer des initiatives renforcées pour lutter contre les infos, offrir une large couverture des grands événements de l'actualité nationale, internationale et européenne et consolider la place de franceinfo comme premier média global d'information en France.

## OBJECTIF

### 2 – S'adresser au public le plus large dans un environnement numérique

Ce deuxième objectif décline les différents résultats d'audience obtenus par France Télévisions, par le biais à la fois de ses canaux de diffusion traditionnels et de ses offres délinéarisées. Sa mise en œuvre est mesurée à travers cinq indicateurs de performance (audience cumulée hebdomadaire des chaînes de France Télévisions, audience des offres numériques tous supports, couverture hebdomadaire 4 écrans, vidéos vues chaque mois (hors plateformes externes), nombre d'utilisateurs mensuels des offres numériques de France Télévisions (hors information)) complétés par des indicateurs de suivi supplémentaires permettant de mieux éclairer le Parlement.

#### Audience des chaînes

La mesure de l'audience des offres de France Télévisions permet de s'assurer que la société prend en compte les attentes des publics en s'adressant au public le plus large, à travers une programmation de qualité, axée notamment sur la création française et européenne.

Elle est analysée à travers :

- des indicateurs de performance mesurant :
  - la couverture hebdomadaire 4 écrans. Cet indicateur est issu du COM en vigueur et constitue l'indicateur de référence en matière de couverture (le « reach »). C'est un indicateur complet et aligné sur les usages.
  - l'audience linéaire cumulée hebdomadaire des chaînes de France Télévisions. Elle est hebdomadaire et prend en compte la consommation des programmes sur l'ensemble des 4 écrans. Disponible pour les publics de 4 ans et plus et sur cibles, elle permet de suivre le lien de France Télévisions avec tous les Français, de manière plus fine et pertinente que la couverture mensuelle, qui a tendance à lisser les chiffres et qui porte sur le seul poste de télévision.
- des indicateurs de suivi :
  - des audiences par tranche d'âge aux fins de suivre l'attrait des chaînes du service public pour les différentes générations.
  - de la couverture mensuelle sur 4 écrans ;

#### Audience des offres numériques tous supports

Conformément aux orientations fixées par le Gouvernement, France Télévisions s'est engagée à accélérer son déploiement sur le numérique, notamment en développant des contenus et services dédiés. Cette progression de l'offre doit se traduire par une croissance significative des audiences numériques, témoignant notamment d'une capacité accrue à attirer des publics et des générations qui tendent à se détourner des écrans traditionnels.

Elle est mesurée à travers trois indicateurs de performance :

- les audiences des offres numériques tous supports, qui permettent d'agrèger l'ensemble de la consommation des contenus de la société sur le numérique ;
- les vidéos vues chaque mois sur les « environnements propriétaires », autrement dit sur les offres dont France Télévisions maîtrise la distribution (France.tv principalement) ; cet indicateur est issu du COM en vigueur ; il permet de rendre compte de la consommation par les téléspectateurs des programmes du service public proposés au sein des offres que la société édite elle-même. Il s'agit d'un indicateur de référence sur le marché des éditeurs de contenus, notamment audiovisuels. Il rend également compte de la capacité de la société à faire venir les publics sur ses offres, sans intermédiation. Il s'agit là d'une priorité stratégique pour le service public, afin de ne pas dépendre des plateformes tierces, et de garder un lien direct et sûr dans des environnements de confiance avec les téléspectateurs ;



- le nombre d'utilisateurs mensuels des offres numériques de France Télévisions (hors information) ; cet indicateur est issu du COM en vigueur et constitue un autre indicateur de référence sur le marché. Il permet de rendre compte du nombre d'utilisateurs qui consultent les pages de France Télévisions, sans pour autant consommer de programmes audiovisuels à proprement parler.

## INDICATEUR

### 2.1 – Audiences de France Télévisions

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2022	2023	2024 (Cible PAP 2024)	2025 (Cible)	2026 (Cible)	2027 (Cible)
Audience cumulée hebdomadaire des chaînes de France Télévisions	%	69,6	68,6	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé
Audience des offres numériques tous supports	millions	667	677	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé
Couverture hebdomadaire 4 écrans	%	79,3	77,3	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé
Vidéos vues chaque mois (hors plateformes externes)	millions	166	182	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé
Nombre d'utilisateurs mensuels des offres numériques de France Télévisions (hors information)	millions	26	27	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé

#### Précisions méthodologiques

#### Précisions méthodologiques

Audience cumulée hebdomadaire des chaînes de France Télévisions Source des données : Médiamétrie, France Télévisions.

Mode de calcul : Pourcentage des téléspectateurs ayant regardé les chaînes du groupe France Télévisions sur le poste de télévision pendant au moins quinze minutes consécutives ou non dans la semaine.

Audience des offres numériques

Source des données : France Télévisions, AT Internet.

Mode de calcul : nombre de vidéos vues, toutes plateformes et tous supports. Mesure réalisée mensuellement sur les plateformes éditées par France Télévisions et les plateformes externes. Web, mobiles, tablettes et IPTV.

Couverture hebdomadaire 4 écrans Source des données : Médiamétrie

Mode de calcul : nombre d'individus ayant regardé chaque semaine au moins une fois un programme de FTV, quel que soit l'écran (tv, ordinateur, mobile, tablette).

Vidéos vues chaque mois (hors plateformes externes) Source des données : France Télévisions

Mode de calcul : moyenne mensuelle en millions. Environnements France Télévisions, hors réseaux sociaux et plateformes externes : France.tv sur FAI (estimation) et agrégateurs (Ma TV Orange, My Canal, Molotov), autres plateformes éditées par France Télévisions (franceinfo, Okoo, Lumni...).

Nombre d'utilisateurs mensuels des offres numériques de France Télévisions (hors information) Source des données : France Télévisions et AT Internet.

Mode de calcul : moyenne mensuelle en millions de visiteurs uniques (mesure AT Internet), tous écrans hors interfaces FAI des box internet, offres France.tv, Lumni, Okoo et sites propriétaires, audiences non déduites.

**Indicateur de suivi 2-1-1 : Audience 4 écrans**

	Unité	2020 Réalisation	2021 Réalisation	2022 Réalisation	2023 Réalisation	2024 Prévision	2025 Prévision	2026 Prévision	2027 Prévision
Audience 4 écrans couverture mensuelle	%	92,8	92,2	91	90	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé

**Précisions méthodologiques**

Source des données : Médiamétrie et France Télévisions.

Mode de calcul : Taux de couverture mensuelle 4 écrans.

**Indicateur de suivi 2-1-2 : Structure de l'audience de France Télévisions par tranche d'âge**

	Unité	2020 Réalisation	2021 Réalisation	2022 Réalisation	2023 Réalisation	2024 Prévision	2025 Prévision	2026 Prévision	2027 Prévision
Part d'audience sur les 4-14 ans	%	16,8	16,7	17,9	18,3	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé
Part d'audience sur les 15-24 ans	%	17,3	18,6	18,3	18,2	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé
Part d'audience sur les 25-59 ans	%	18,5	18,8	18,0	18,6	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé
Part d'audience sur les plus de 60 ans	%	40,1	38,6	37,9	37	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé

**Précisions méthodologiques**

Source des données : Médiamétrie et France Télévisions.

Mode de calcul : Part d'audience consolidée 24h/24 des antennes nationales de France Télévisions (France 2, France 3, France 4, France 5, France Ô jusqu'en août 2020, Culturebox, depuis février 2021 et hors franceinfo) auprès de quatre tranches d'âge de référence (4-14 ans, 15 - 24 ans, 25-59 ans, 60 ans et +).

**JUSTIFICATION DES CIBLES****Audience des chaînes**

Afin de mesurer la puissance de son offre et comme l'ont déjà fait la plupart des médias de service public en Europe, France Télévisions se réfère désormais à la couverture hebdomadaire 4 écrans, qui reflète de façon plus pertinente l'effectivité du contact régulier entre le public et les programmes de France Télévisions. France Télévisions pilote le contact hebdomadaire du public avec ses offres (ou reach), à la fois globalement et sur les cibles prioritaires qu'elle s'est assignées.

Pour 2025, la société anticipe au mieux un maintien voire une légère baisse de ce niveau, comme pour l'ensemble du média télévisuel.

**Audience des offres numériques**

En 2025, France Télévisions s'efforcera d'atteindre un nombre de vidéos vues en croissance notamment sur les plateformes qu'elle exploite en propre, reflet de la politique de priorisation de ses environnements propriétaires (en particulier France.tv) qu'elle mène depuis quelques années.

## OBJECTIF

3 – Assurer la maîtrise de la masse salariale, optimiser la gestion et être une entreprise de média exemplaire

### Maîtrise des charges

La masse salariale représente plus d'un tiers des dépenses de France Télévisions. S'agissant de l'un des principaux postes de charge de la société après les programmes, son pilotage appelle un suivi particulier.

### Ressources propres

Le maintien des ressources propres de France Télévisions permet à la société de disposer de moyens complémentaires aux ressources publiques pour mener à bien ses différents projets et de rester en prise avec le marché.

### Résultat d'exploitation hors éléments non récurrents

Le résultat d'exploitation hors éléments non récurrents est un indicateur essentiel de suivi de la santé financière de l'entreprise.

### Index égalité femmes-hommes

Vecteur de représentation et d'identification puissant, France Télévisions est pleinement mobilisée, à travers ses offres, pour faire progresser la conscience individuelle et collective des citoyens dans l'ensemble des champs de la responsabilité sociale et environnementale. En miroir de ses offres, son organisation interne, son fonctionnement et ses politiques de ressources humaines reflètent le même souci d'exemplarité, notamment en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

## INDICATEUR

### 3.1 – Maîtrise des charges

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2022	2023	2024 (Cible PAP 2024)	2025 (Cible)	2026 (Cible)	2027 (Cible)
Charges de personnel	M€	871,7	894,1	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé

### Précisions méthodologiques

Source des données : France Télévisions.

Mode de calcul : Masse salariale de FTV S.A. correspondant au compte 64, y compris CICE, retraité des indemnités de départ en retraite et de licenciement, des suppléments de cachet. La réalisation 2022 correspond à l'arrêté des comptes 2022 tel qu'approuvé par le conseil d'administration du 9 mars 2023.

### Indicateur de suivi 3.1.1 - Nombre d'ETP

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2020 Réalisation	2021 Réalisation	2022 Réalisation	2023 Réalisation	2024 Prévision
Nombre d'ETP permanents		7 969	7 871	7 693	7 540	n.d.
Nombre d'ETP non permanents		1 052	1 179	1 257	1 285	n.d.
Total ETP		9 021	9 050	8 951	8 825	n.d.

Source des données : France Télévisions. Mode de calcul (mensuel) :

Personnel Permanent : nombre de jours payés / 30 (un salarié permanent à temps plein est payé 30 jours par mois [pour 22 jours ouvrés en moyenne par mois] ce qui donne après calcul 1 ETP)

Personnel CDD : nombre de jours payés / 30 (un salarié occasionnel [contrat long] à temps plein est payé 30 jours par mois [pour 22 jours ouvrés en moyenne par mois] ce qui donne après calcul 1 ETP)

Contrats aidés (alternants, contrats de professionnalisation) : nombre de jours payés / 30 divisé par 2 (division par 2 eu égard à leur taux d'activité réduit)

Stagiaires : pas de calcul d'ETP, même s'ils génèrent des jours payés

Personnel Intermittents, cachetiers et pigistes : nombre de jours de prestation / 22 (un salarié ponctuel [contrat court] est décompté au nombre de jours de prestation / travaillés [22 jours ouvrés par mois en moyenne] ce qui donne après calcul 1 ETP pour 22 jours de travail)

Le nombre d'ETP en moyenne annuelle est calculé à partir du nombre d'ETP en moyenne mensuelle.

La réalisation 2022 correspond à l'arrêté des comptes 2022 tel qu'approuvé par le conseil d'administration du 9 mars 2023.

## JUSTIFICATION DES CIBLES

Les efforts de maîtrise durable et structurelle de la masse salariale se confirment depuis 2019 à travers un pilotage renforcé des effectifs et des remplacements, notamment grâce à une meilleure planification et régulation de l'activité et par l'ouverture à partir de l'été 2019 du dispositif de rupture conventionnelle collective prévu par l'accord conclu le 9 mai avec trois organisations syndicales représentatives du personnel du groupe (la CFDT, FO et la CGT). Cet accord a permis l'adaptation du cadre social et de la méthode de transformation aux défis du numérique en assurant à la fois une maîtrise de la masse salariale et un rééquilibrage de la structure socio-générationnelle des compétences internes. Il prévoyait notamment un volet d'accompagnement des départs, de formation pour reconversion pour ceux des collaborateurs qui le souhaiteraient et un volet de recrutements. Le dispositif a pris fin en décembre 2022.

France Télévisions s'efforcera d'assurer en 2025 une maîtrise rigoureuse de sa masse salariale. La prévision de masse salariale 2025 sera précisée lors de l'élaboration du budget.

## INDICATEUR

### 3.2 – Ressources propres

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2022	2023	2024 (Cible PAP 2024)	2025 (Cible)	2026 (Cible)	2027 (Cible)
Ressources propres	M€	417,5	404,1	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé

#### Précisions méthodologiques

#### Précisions méthodologiques

Source des données : France Télévisions.

Mode de calcul : Somme des lignes publicité et parrainage (y compris recettes affectées) et autres recettes. Contrairement aux projets annuels de performance précédents, cet indicateur n'intègre pas le résultat des filiales de France Télévisions. Cette modification de périmètre permet d'aligner le mode de calcul sur l'indicateur identique prévu dans le contrat d'objectifs et de moyens 2020-2022 de France Télévisions. L'année 2021 a été retraitée selon le nouveau périmètre pour la présentation de cet indicateur.

La réalisation 2023 correspond à l'arrêté des comptes 2023 tel qu'approuvé par le conseil d'administration de l'entreprise réuni le 14 mars 2024.

#### Indicateur de suivi 3-2-1 : Développement des recettes commerciales

	Unité	2020 Réalisation	2021 Réalisation	2022 Réalisation	2023 Réalisation	2024 Prévision	2025 Prévision	2026 Prévision	2027 Prévision
Développement des recettes commerciales	en M€	22,4	31,8	31,6	26,4	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé

**Précisions méthodologiques**

Source des données : France Télévisions.

Mode de calcul : Somme des résultats d'exploitation de France Télévisions Publicité (FTP), France Télévisions Distribution (FTD) et FTVSOD, du résultat net consolidé de Francetv.Studio et des reversements de FTD à FTV au titre des activités pour lesquelles FTV la mandate. La réalisation 2023 correspond à l'arrêté des comptes 2023 tel qu'approuvé par le conseil d'administration de l'entreprise réuni le 14 mars 2024.

**JUSTIFICATION DES CIBLES**

France Télévisions s'attachera à développer ses ressources propres. Le recul du marché publicitaire TV devrait toutefois se poursuivre et affecter le montant de recettes publicitaires enregistrées par la société à compter de 2025 (l'année 2024 s'inscrivant dans le contexte exceptionnel des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris). Le montant des recettes commerciales enregistrées par les filiales devra également être suivi. La prévision de ressources propres 2025 sera précisée lors de l'élaboration du budget.

**INDICATEUR****3.3 – Résultat d'exploitation**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2022	2023	2024 (Cible PAP 2024)	2025 (Cible)	2026 (Cible)	2027 (Cible)
Résultat exploitation	M€	0,1	3,7	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé

**Précisions méthodologiques**

Source des données : France Télévisions.

Mode de calcul : Résultat d'exploitation hors éléments non récurrents. La réalisation 2023 correspond à l'arrêté des comptes 2023 tel qu'approuvé par le conseil d'administration de l'entreprise réuni le 14 mars 2024.

**JUSTIFICATION DES CIBLES**

La période 2018-2022 s'inscrivait dans un cadre économique marqué par la réduction des concours publics issus de la contribution à l'audiovisuel public (CAP) alloués à France Télévisions : -26 M€ HT en 2019, -60 M€ HT en 2020, -59,6 M€ HT en 2021 et -14,4 M€ HT en 2022. Cette baisse a été minorée par les crédits du plan de relance alloués à France Télévisions en 2021 et 2022 (45 M€ au total sur la période) afin de permettre à l'entreprise de faire face aux impacts de la crise sanitaire.

Dans ce contexte, France Télévisions a renforcé ses efforts d'économies et de recherche de gains de productivité

engagés depuis 2012, tout en poursuivant sa transformation et en préservant ses objectifs prioritaires, sur ses antennes linéaires et non linéaires : la qualité et la diversité des offres de contenus, le maintien de son action en faveur de la création et de l'innovation, le développement de l'offre de proximité et le rayonnement numérique.

France Télévisions s'attachera à poursuivre ces efforts budgétaires pour les années à venir, afin de préserver l'équilibre de son résultat d'exploitation.

Les prévisions budgétaires pour 2025 seront précisées lors de l'élaboration du budget.

**INDICATEUR****3.4 – Index égalité femmes-hommes**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2022	2023	2024 (Cible PAP 2024)	2025 (Cible)	2026 (Cible)	2027 (Cible)
Résultat de l'index égalité femmes-hommes	ratio	99	99	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé

**Précisions méthodologiques**

Source des données : France Télévisions.

Mode de calcul : Cet indicateur est défini par la loi du 5 septembre 2018 et comporte cinq paramètres : l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes à poste égal et âge comparable, le nombre de femmes parmi les dix plus hautes rémunérations, le pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année de leur retour de congés maternité, l'écart de taux de promotions entre les femmes et les hommes ainsi que l'écart de taux d'augmentations individuelles de salaire.

**JUSTIFICATION DES CIBLES**

L'index de l'égalité professionnelle a été instauré par la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel afin de lutter contre les inégalités salariales entre les femmes et les hommes.

Depuis son instauration en 2018, l'index d'égalité professionnelle femmes / hommes de France Télévisions se maintient à un niveau élevé et progresse même (de 94/100 en 2018 à 99/100 encore en 2022), preuve de l'engagement du groupe en la matière.

L'entreprise s'attachera à maintenir un résultat élevé à l'index égalité en 2025.

## Présentation des crédits, des taxes affectées et des dépenses fiscales

### PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTION ET TITRE POUR 2024 ET 2025

#### AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Action / Sous-action	LFI 2024 PLF 2025	Titre 6 Dépenses d'intervention	FdC et AdP attendus
01 – France Télévisions		2 523 106 868	0
		2 548 827 000	0
<b>Totaux</b>		<b>2 523 106 868</b>	<b>0</b>
		<b>2 548 827 000</b>	<b>0</b>

#### CRÉDITS DE PAIEMENTS

Action / Sous-action	LFI 2024 PLF 2025	Titre 6 Dépenses d'intervention	FdC et AdP attendus
01 – France Télévisions		2 523 106 868	0
		2 548 827 000	0
<b>Totaux</b>		<b>2 523 106 868</b>	<b>0</b>
		<b>2 548 827 000</b>	<b>0</b>

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR TITRE POUR 2024, 2025, 2026 ET 2027

Titre	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertures	FdC et AdP attendus	Ouvertures	FdC et AdP attendus
LFI 2024 PLF 2025 Prévision indicative 2026 Prévision indicative 2027				
6 - Dépenses d'intervention	2 523 106 868 2 548 827 000 2 574 770 946 2 601 079 903		2 523 106 868 2 548 827 000 2 574 770 946 2 601 079 903	
<b>Totaux</b>	<b>2 523 106 868</b> <b>2 548 827 000</b> <b>2 574 770 946</b> <b>2 601 079 903</b>		<b>2 523 106 868</b> <b>2 548 827 000</b> <b>2 574 770 946</b> <b>2 601 079 903</b>	

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR TITRE ET CATÉGORIE POUR 2024 ET 2025

Titre / Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertures	FdC et AdP attendus	Ouvertures	FdC et AdP attendus
LFI 2024 PLF 2025				
6 – Dépenses d'intervention	2 523 106 868 2 548 827 000		2 523 106 868 2 548 827 000	
62 – Transferts aux entreprises	2 523 106 868 2 548 827 000		2 523 106 868 2 548 827 000	
<b>Totaux</b>	<b>2 523 106 868</b> <b>2 548 827 000</b>		<b>2 523 106 868</b> <b>2 548 827 000</b>	





## Dépenses pluriannuelles

### ÉCHÉANCIER DES CRÉDITS DE PAIEMENT (HORS TITRE 2)

#### ESTIMATION DES RESTES À PAYER AU 31/12/2024

Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2023 (RAP 2023)	Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2023 y.c. travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2023	AE (LFI + LFR + Décret d'avance + Décret d'annulation) 2024 + Reports 2023 vers 2024 + Prévision de FdC et AdP	CP (LFI + LFR + Décret d'avance + Décret d'annulation) 2024 + Reports 2023 vers 2024 + Prévision de FdC et AdP	Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2024
0	0	2 523 106 868	2 523 106 868	0

#### ÉCHÉANCIER DES CP À OUVRIR

AE	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP au-delà de 2027
Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2024	CP demandés sur AE antérieures à 2025 CP PLF CP FdC et AdP	Estimation des CP 2026 sur AE antérieures à 2025	Estimation des CP 2027 sur AE antérieures à 2025	Estimation des CP au-delà de 2027 sur AE antérieures à 2025
0	0 0	0	0	0
AE nouvelles pour 2025 AE PLF AE FdC et AdP	CP demandés sur AE nouvelles en 2025 CP PLF CP FdC et AdP	Estimation des CP 2026 sur AE nouvelles en 2025	Estimation des CP 2027 sur AE nouvelles en 2025	Estimation des CP au-delà de 2027 sur AE nouvelles en 2025
2 548 827 000 0	2 548 827 000 0	0	0	0
<b>Totaux</b>	<b>2 548 827 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### CLÉS D'OUVERTURE DES CRÉDITS DE PAIEMENT SUR AE 2025

CP 2025 demandés sur AE nouvelles en 2025 / AE 2025	CP 2026 sur AE nouvelles en 2025 / AE 2025	CP 2027 sur AE nouvelles en 2025 / AE 2025	CP au-delà de 2027 sur AE nouvelles en 2025 / AE 2025
100,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %

*Justification par action***ACTION (100,0 %)****01 - France Télévisions**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	FdC et Adp attendus (AE)	FdC et Adp attendus (CP)
<b>Hors titre 2</b>	<b>2 548 827 000</b>	<b>2 548 827 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Dépenses d'intervention	2 548 827 000	2 548 827 000	0	0
Transferts aux entreprises	2 548 827 000	2 548 827 000	0	0
<b>Total</b>	<b>2 548 827 000</b>	<b>2 548 827 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

La dotation publique allouée à France Télévisions en 2025 s'établit à 2 567 M€ dont 53,8 M€ au titre de la compensation des effets fiscaux supportés par l'entreprise à la suite de la suppression de la contribution à l'audiovisuel public et 18,2 M€ au titre du programme de transformation.

Ce niveau s'inscrit en retrait de 1,0 M€ par rapport aux moyens inscrits en loi de finances initiale pour 2024.

L'entreprise actualisera ses prévisions budgétaires pour l'exercice 2025 au cours de l'automne sur la base de ces sous-jacents. Elle présentera son budget 2025 à son conseil d'administration de décembre 2024 pour approbation.